UniLaSalle
Terre & Sciences

Vœux et frais de candidature

Vos différents choix de formations sont matérialisés par des « vœux » parmi les formations ci-dessous. Vous ne pouvez faire que 4 vœux. Merci de hiérarchiser par ordre de préférence si vous faites plusieurs vœux.

Candidat en 2e année cycle pré-ingénieur (un seul choix de campus):

Campus de Beauvais	Campus de Rouen	Campus de Rennes

Candidat en 3e ou 4e année formations d'ingénieurs :

En formation initiale sous statut étudiant					En formation initiale sous statut apprenti		
Agronomie et agro-industries		Alimentation et Santé (Beauvais)	Géologie et Environnement (Beauvais)	Génie de l'environnement (Rennes)	Agronomie et agro-industries (Beauvais)	Alimentation et Santé (Beauvais)	Géologie et Environnement (Beauvais)
Beauvais	Rouen						

Candidat en 2e ou 3e année formations de bachelor :

Technicien Supérieur en Géologie (Beauvais)	Bachelor Coordinateur en Environnement (Rennes)

Montant des frais de dossier <u>à l'ordre d'UniLaSalle</u> :

1) **Vous êtes boursier :** 1 chèque de 50 euros

2) **Vous n'êtes pas boursier :**
Vous postulez à 1 ou 2 formations : 1 chèque de 110 euros
Vous postulez à 3 ou 4 formations : 1 chèque de 160 euros

Au dos de votre chèque, il faudra indiquer vos nom, prénom et formation.
Les frais de dossier sont non remboursables que vous soyez admissible ou non à l'entretien.

Le dossier est à envoyer à l'adresse du campus sur lequel vous postulez en vœu 1.

<u>Aucune étude de dossier ne sera faite sans la réception des frais de dossier</u>